



La Fedom demande la prolongation du Girardin jusqu'en 2025

La Fedom demande la prolongation du Girardin jusqu'en 2025

Publié le 26.10.2015

Dans un communiqué de presse, la Fedom demande la prolongation, *au moins* jusqu'en 2025, de l'aide fiscale à l'investissement outre-mer. En effet, les modifications contenues dans l'article 43 du projet de loi de finances pour 2016 prévoient de proroger le terme du dispositif d'aide fiscale à l'investissement d'une année seulement, soit jusqu'à la fin de 2018, "*ce qui est incompatible avec son utilisation pour la réalisation de la plupart des projets structurants, compte tenu des délais d'octroi des agréments et de réalisation desdits projets (souvent jusqu'à 4-5 ans au total)*", explique la Fédération. Selon elle, seule une prorogation sans délai du dispositif national jusqu'en 2025 – demandée par l'ensemble des socioprofessionnels – permettrait de relancer des projets stoppés depuis deux ans du fait de son arrivée à terme fin 2017.